

## MISE À JOUR QUESTIONS UE

JANVIER 2022



### OPPORTUNITÉS DE DIALOGUE

#### **La Commission européenne lance une consultation sur le processus REACH**

La Commission européenne a lancé une consultation publique relative au système REACH (l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques) dans le cadre de ses plans du pacte vert pour l'Europe, visant à se rapprocher de l'objectif « que nous vivons tous dans un environnement réellement sans produits toxiques ». La consultation examinera les plans en vue d'accroître les exigences d'information pour l'enregistrement des substances chimiques, introduira le concept 'd'utilisation essentielle' et étendra les approches génériques de gestion des risques. La FIVA soumettra ses positions relatives à la consultation.

#### **La Commission européenne poursuit son examen REACH du trioxyde de chrome pour chromage fonctionnel à caractère décoratif**

Faisant suite à sa décision positive relative à l'utilisation du trioxyde de chrome à des fins industrielles par un grand nombre d'entreprises dans le consortium du CCSAT l'année dernière, la Commission européenne devrait maintenant rendre en juin sa décision quant à l'utilisation du trioxyde de chrome pour le chromage fonctionnel à caractère décoratif. La décision de la Commission sera influencée par le comité d'analyse socio-économique qui a déjà décrété que le plan de substitution (c-à-d le plan proposé par le consortium identifiant des alternatives moins nocives à l'utilisation du trioxyde de chrome) n'est pas crédible. Cependant, d'autres facteurs influenceront également la décision – et dès lors les données fournies par le secteur sur l'impact négatif d'une décision de « non-autorisation » seront importantes afin d'équilibrer la discussion – et plus particulièrement les données montrant l'impact d'une décision de non-autorisation sur l'emploi, les entreprises, les revenus et d'une augmentation des importations de pays hors UE.

### INFORMATION

#### **Réaction à l'étude de T&E sur les e-carburants**

Faisant suite au rapport évoqué dans la mise à jour des questions UE de décembre 2021 quant à la vision négative du groupe de pression environnemental T&E sur les e-carburants, l'organisation professionnelle allemande du secteur des carburants a remis en question les résultats du rapport de T&E, en disant que les tests utilisés ne permettent pas de faire des déclarations à propos des e-carburants, parce que les carburants examinés étaient des liquides

de test spécialement mélangés, ne répondant pas à la norme de carburant, et que les résultats des tests en laboratoire étaient reproduits incorrectement. Elle a également rapporté que le laboratoire de tests s'est déjà distancié de l'interprétation par T&E des résultats de l'étude.

**L'ACEA suggère que les e-carburants ont un rôle positif à jouer dans le futur environnement de mobilité**

L'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA) a fait part de sa position selon laquelle il est trop tôt pour fixer l'objectif zéro émission en 2035 comme la Commission européenne l'a proposé dans sa révision des normes de performance en matière d'émissions de CO<sub>2</sub> pour les voitures et les camionnettes. Au lieu de cela, l'ACEA a suggéré que la Commission s'efforce de laisser la porte ouverte à la possibilité de nouvelles technologies, en ce compris les carburants synthétiques. Cet appel a été soutenu par FuelsEurope (l'association des raffineurs), qui a demandé la neutralité technologique afin de laisser de la place dans la révision aux carburants à faible teneur en carbone. L'organisation demande par ailleurs un calcul 'du puits à la roue' des émissions de CO<sub>2</sub>, lequel tiendrait compte des émissions tout au long de la production de la voiture et des carburants par rapport à la méthode préétablie de mesure des émissions à l'échappement, disant que « certains carburants à faible teneur en carbone auront une empreinte carbone du puits à la roue similaire à celle des voitures électriques... ». Les commentaires font suite aux remarques du rapporteur du Parlement européen pour le dossier au sein de la Commission de l'environnement, Jan Huitema (NL) qui est membre du groupe Renew Europe, disant que la proposition de la Commission devrait être plus ambitieuse et qu'elle devrait avoir un objectif à court terme plus élevé et un nouvel objectif intermédiaire pour 2027. Cependant, Dominique Riquet (député européen français de Renew Europe) de la Commission de l'industrie a également fait remarquer que les « véhicules électriques ne sont pas zéro émission en termes de carbone. Nous devons tenir compte de l'origine de l'électricité, de l'utilisation des terres rares et des coûts d'extraction. »

- 00 -

Les membres de la Commission Législation de la FIVA sont : Lars Genild (Président), Sébastien Berthebaud, Giuseppe Dell'Aversano, Wolfgang Eckel, Carla Fiocchi, Peeter Henning, Johann König, Stanislav Minářík, Bob Owen, Bert Pronk, Kurt Sjoberg et Andrew Turner d'EPPA qui travaille avec la Commission.